

31st Conference

New England Governors and Eastern Canadian Premiers

31e Conférence

Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et premiers ministres de l'Est du Canada



Résolution 31-5

RÉSOLUTION CONCERNANT LES OCÉANS

ATTENDU QUE la région du Nord-Est, représentée par les six États de la Nouvelle-Angleterre et les cinq provinces de l'Est du Canada, est une région dont la culture, l'histoire et l'économie ont toujours été et continueront d'être intimement associées à ses intérêts côtiers et maritimes et influencées par eux;

ATTENDU QUE le groupe de travail pour les océans des GNA/PMEC, composé du NROC et des provinces de l'Est du Canada, travaille à favoriser la coopération et la collaboration internationales dans tous les aspects de la recherche et du développement, de l'éducation, de l'exploration et de l'observation liés aux secteurs marin et océanique et de la gestion des océans;

ATTENDU QUE le NROC et les représentants canadiens du groupe de travail pour les océans des GNA/PMEC continuent de rencontrer leurs provinces et États respectifs afin de préciser l'ordre de priorité des questions régionales dont doivent traiter les conseils;

ATTENDU QUE les provinces de l'Est du Canada et le ministère des Pêches et des Océans mettent actuellement sur pied des mécanismes de collaboration, comme le comité régional de gestion des océans;

ATTENDU QUE, en juin 2007, le NROC publiera un rapport sur ses activités initiales et ses priorités concernant la gouvernance côtière et océanique dans la région du Nord-Est des États-Unis;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le comité de travail pour les océans concentrera ses efforts sur le parachèvement d'une stratégie à long terme visant à faire avancer les questions de gouvernance régionale, notamment les suivantes :

- recherche et développement, éducation, exploration et observation liés aux secteurs marin et océanique ainsi que gestion et sécurité des océans;
- identification et contrôle des maladies et des espèces envahissantes ainsi que des facteurs environnementaux;
- établissement de partenariats et de synergies pour faciliter les initiatives en cours comme le Conseil du golfe du Maine sur l'environnement marin et encourager de nouvelles initiatives et de nouveaux partenariats;

- mesures de surveillance et de gestion visant à évaluer l'efficacité avec laquelle sont réglées les questions prioritaires de la région en matière d'océans;
- mise en commun de données, progrès technologiques et stratégies de financement coordonnées;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les membres du comité de travail pour les océans collaboreront avec les organismes, organisations et institutions dont le mandat est apparenté en vue de :

- favoriser la coopération et la collaboration internationales dans tous les aspects de la recherche et du développement, de l'éducation, de l'exploration et de l'observation liés aux secteurs marin et océanique et de la gestion des océans;
- faciliter la mise en commun d'information, y compris les rapports, discussions, initiatives et plans susceptibles d'être élaborés ou examinés;
- à long terme, trouver des possibilités de collaboration avec le Comité international du Nord-Est en vue de développer des sources maritimes d'énergie renouvelable.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le groupe de travail pour les océans rendra compte de l'état d'avancement de ces initiatives à la prochaine Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

Adoptée à la 31^e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, le 26 juin 2007.

Premier ministre Robert Ghiz

Île-du-Prince-Édouard

Coprésident

Gouverneur James Douglas

June 1

Vermont Coprésident